Communiqué de presse 25/03/2024

lles Sanguinaires - pointe de la Parata : le label "Grand Site de France" renouvelé

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, par décision ministérielle en date du 1 6 février 2024, a renouvelé le label Grand Site de France au Syndicat Mixte du Grand Site Îles Sanguinaires - pointe de la Parata, pour la mise en œuvre du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur des « Îles Sanguinaires - pointe de la Parata » sur le territoire de la commune d'Ajaccio dans le département de Corse-du-Sud.

Une démarche de réhabilitation du paysage et une qualité de gestion reconnues



Grand Site de France lles Sanquinaires – pointe de la Para

À l'entrée du profond golfe d'Ajaccio, les îles Sanguinaires – A punta di a Parata, figure de proue, dégage une force singulière. Ce paysage exceptionnel est classé sur terre comme sur mer. Sur cette guirlande rocheuse, le paysage maritime se mêle au patrimoine architectural avec la tour carrée, le lazaret, le sémaphore, le célèbre phare ainsi que la tour d'A Parata. Chaque année, près de 380 000 visiteurs se rendent sur ce site aux portes de la ville napoléonienne.

La qualité de gestion mise en œuvre pour préserver les lieux a été reconnue par l'État une première fois lors de labellisation Grand Site de France en 2017 et à nouveau en février 2024.

Le nouveau projet stratégique place l'esprit des lieux et la sobriété au cœur de l'action

La période précédente a permis de consolider les moyens du Syndicat mixte et sa gouvernance. Des outils d'analyse et de gestion ont été mis en place, en particulier un observatoire photographique du paysage et des écocompteurs. Une culture du paysage s'est construite et partagée, le gestionnaire porte sur le site classé un regard fin et sensible visant à ménager le site.

La restauration du patrimoine bâti, telle que la tour génoise de A Parata, la reconfiguration des sentiers, la reconquête de belvédères naturels, le maintien de la riche et endémique biodiversité, que reconnaît Natura 2000, à travers la mise en place de protocoles d'éradication des espèces invasives, la gestion du trait de côte, sont autant d'actions qui seront poursuivies.

Pour cette nouvelle labellisation, il s'agira aussi d'organiser l'accès au site par des mobilités douces depuis Ajaccio et les sentiers longeant le littoral, de repenser l'aménagement du site à travers un schéma d'intention paysager pour favoriser l'immersion du visiteur et la préservation des espaces naturels et de faire rayonner sa qualité paysagère plus largement sur le site classé.

Le syndicat mixte réunit la ville d'Ajaccio, la Communauté d'agglomération du pays ajaccien (Capa) et la Collectivité de Corse. L'équipe qu'il anime entretient les lieux et accueille les visiteurs dans la Maison du Grand Site.



Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- 21 Grands Sites de France
- 32 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
- plus de 38 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 45 départements
- Plus de 500 communes
- 1,2 million d'habitants



Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, après avis de la Commission Supérieure Sites, Perspectives et Paysages. Sa durée a été étendue à 8 ans en 2023. Il distingue une gestion d'un site classé qui garantit sa préservation à long terme.

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le Ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de l 930. www.grandsitedefrance.com

Contacts Presse

Langage & Projets Conseils : Laurent Payet - 01 53 26 42 10 - laurent@lp-conseils.com Réseau des Grands Sites de France : Marie Le Scour - 01 48 74 39 29 - marielescour@grandsitedefrance.com

